

	<b>ATELIERS SILVER DEVELOPPEMENT</b>	Ateliers territoriaux EMS 27 avril 2017 Strasbourg
<b>Date : 09/05/2017</b>		
<b>Auteur : ChV</b>		

**Relevé de conclusions et pistes d'action**  
Atelier 2 : « Et si pour vieillir heureux, on restait actif »

**Diagnostic et enjeux**

- **Les séniors : une ressource pour la société:** grâce à un niveau de vie moyen nettement moins en dessous du seuil de pauvreté que l'ensemble de la population bas-rhinoise, grâce également à une santé plutôt bonne jusqu'à 75 ans
- **Prévenir la dépendance :** en moyenne les incapacités plus ou moins lourdes surviennent après 75 ans
- **Prévenir l'isolement :** avec l'avancée en âge, la part des personnes seules augmente (plus particulièrement chez les femmes). L'isolement progresse fortement après 80 ans

**Constats et échanges**

**La prise en compte du vieillissement en tant que projet de territoire et de société :**

- Des démarches de type « ville amie des aînées » traduisent la prise en compte transversale et globale des problématiques liées à l'avancée en âge des territoires notamment dans les domaines de l'urbanisme, du transport, la culture, communication, etc... La participation des séniors, mais également de tout public à cette démarche permet un véritable projet de territoire adapté aux personnes âgées, mais également à toute personne rencontrant des freins à la mobilité (ex des facilitations à apporter pour permettre une bonne visibilité pour traverser la rue)

**Optimiser le « bien vieillir » :**

- Le maintien, voir le développement de la forme et du bien-être physique via le sport adapté a des conséquences positives sur la santé, en termes de prévention. Les expériences sont diverses, alliant démarche volontaire et prescription médicale par le biais de l'action « sport sur ordonnance »

**L'engagement citoyen :**

- L'implication dans la vie de la commune et/ou auprès de publics divers en tant que bénévole est une expérience réalisée par nombre de retraités : transmission de savoirs/compétences auprès de publics jeunes ou en difficultés dans un domaine, maintien de liens sociaux auprès de personnes très âgées, etc.. Nombre de bénévoles sont organisés au sein de comités à l'initiative de communes : conseil des aînés, réseaux de bénévoles, etc...
- Plusieurs aspects apparaissent importants pour que ce bénévolat se fasse dans de bonnes conditions :
  - qu'une formation soit apportée aux bénévoles, leurs donnant des « outils » pour faciliter la relation à l'autre (distanciation émotionnelle.)
  - qu'un soutien /accompagnement soit réalisé en continu auprès d'eux via des réseaux de type associations, collectivités territoriales...
  - qu'une attention particulière soit apportée aux séniors actifs en situation de chômage.

 <p>CONSEIL DÉPARTEMENTAL <b>Bas-Rhin</b></p>	<p><b>ATELIERS SILVER DEVELOPPEMENT</b></p>	<p>Ateliers territoriaux EMS 27 avril 2017 Strasbourg</p>
<p>Date : 09/05/2017</p>		
<p>Auteur : ChV</p>		

### Pistes d'action

► **Développer un projet de territoire et construire un projet de société :**

- Adapter la cité aux aînés dans une démarche transversale et bénéfique à tous quel que soit leur âge: exemple « ville amie des aînés »
- Renforcer les articulations sur l'ensemble des politiques publiques : culture, sport, aménagement, urbanisme, transport... par exemple : utiliser l'adaptation du logement comme levier de prévention et ainsi anticiper les besoins liés au vieillissement
- Développer une politique publique de prévention et de bien vieillir en encourageant des actions de type : sport sur ordonnance, sport adapté, nutrition, maintien du lien social, culture...

► **Promouvoir le bénévolat et accompagner l'engagement citoyen :**

- S'inspirer des conseils des aînés et réseaux de bénévoles existant sur les communes de Bischheim, Hoenheim et Reichstett pour en développer sur les autres communes de l'EMS nord, et ainsi accompagner les aînés pour les impliquer dans la vie de la commune
- En partant de l'expérience du conseil des aînés avec la mission locale de Hoenheim, favoriser le déploiement d'actions intergénérationnelles de transmission de compétences. Favoriser l'engagement bénévole des seniors au travers de la valorisation de leurs compétences : partage de savoirs notamment auprès des plus jeunes
- Démarcher les organismes assurant une formation en faveur des bénévoles afin de monter des actions de formation régulière des bénévoles seniors intervenant auprès de personnes âgées fragiles : distanciation émotionnelle, bienveillance...
- Mettre en œuvre une politique volontariste de soutien pour des seniors actifs sans emploi : développer le service civique senior avec un double enjeu, poursuite des cotisations en cas de chômage et formalisation de l'engagement citoyen pour la cité